



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Septième réunion ordinaire de 2022
6 décembre 2022
Réunion virtuelle

OEA/Ser.E
GRIC/O.7/doc.10/22
2 décembre 2022
Original : anglais

MISE EN ŒUVRE DU NEUVIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES :
PROPOSITION RÉVISÉE DE CALENDRIER ET DE PROCÉDURES
DE TRAVAIL PROVISOIRES

(Déposée par le Président du GRIC)

Pour donner suite à la deuxième réunion au niveau ministériel du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) de 2022 et à l'approbation par les ministres du calendrier et de la procédure de travail provisoires visant à faire progresser la mise en œuvre des mandats issus du neuvième Sommet, le Président présente une mise à jour du calendrier provisoire.

2023 – Premier trimestre

- Janvier/Février : première réunion du groupe technique *ad hoc* et lancement des négociations pour le Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques ; première réunion du groupe technique *ad hoc* sur Notre avenir vert et durable ; première réunion ordinaire de 2023 du GRIC ; première réunion du groupe technique *ad hoc* sur Accélérer la transition vers une énergie propre, durable et renouvelable (à confirmer)
- Mars : deuxième réunion du groupe technique *ad hoc* et négociations pour le Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques ; deuxième réunion du groupe technique *ad hoc* sur Notre avenir vert et durable ; première réunion du groupe technique *ad hoc* sur le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique (à confirmer)

2023 – Deuxième trimestre

- Avril : Sommet des villes des Amériques, Denver (Colorado) 26-28 avril ; deuxième réunion du groupe technique *ad hoc* sur Accélérer la transition vers une énergie propre (à confirmer)
- Mai : deuxième réunion ordinaire de 2023 du GRIC ; troisième réunion du groupe technique *ad hoc* et négociations sur le Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques (à confirmer)
- Juin : première réunion de 2023 du GRIC au niveau ministériel à l'occasion de la cinquante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA ; deuxième réunion du groupe technique *ad hoc* sur le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique (à confirmer) ; troisième réunion du groupe technique *ad hoc* sur Notre avenir vert et durable ;

troisième réunion du groupe technique sur Accélérer la transition vers une énergie propre (à confirmer)

2023 – Troisième trimestre

- À préciser : adoption du Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques ; première réunion du groupe technique *ad hoc* sur le Programme régional pour la transformation numérique ; réunions supplémentaires de groupes techniques *ad hoc* selon les besoins (à confirmer)

2023 – Quatrième trimestre

- Octobre (à préciser) : troisième réunion ordinaire de 2023 du GRIC ; réunions supplémentaires de groupes techniques *ad hoc* selon les besoins (à confirmer)

Ce calendrier et les thèmes de chaque réunion de groupe technique ad hoc sont susceptibles d'être modifiés ; d'autres réunions visant à faire progresser la mise en œuvre peuvent être ajoutées au calendrier.

Procédures de travail

Les procédures de travail du GRIC, les réunions de négociation dans le cadre du GRIC et les réunions des groupes de travail techniques *ad hoc*, seront comme suit :

- Le GRIC surveillera les procédures de suivi des documents d'engagement thématiques visant à « Construire un avenir durable, résilient et équitable », y compris la convocation de réunions de négociation pour la rédaction du Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques.
- La présidence convoquera des réunions des groupes techniques *ad hoc* avec des experts en la matière provenant de gouvernements présents au Sommet pour favoriser les progrès dans mise en œuvre des mandats issus du Neuvième Sommet et pour présenter les avancées réalisées. Les groupes techniques *ad hoc* se réuniront au moins une fois par trimestre.
- La présidence identifiera deux co-présidents pour chaque groupe technique.
- La présidence peut, si nécessaire, convoquer les ministres chargés des questions visées par un plan d'action.
- Les objectifs de chaque groupe technique *ad hoc* dépendront de la nature du document du Neuvième Sommet auquel il est rattaché.
 - Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques : approbation préliminaire du plan d'action
 - Notre avenir vert et durable : partage des meilleures pratiques et de l'expertise pour l'élaboration ou la mise en œuvre de plans nationaux, coordination des efforts conjoints et suivi de la mise en œuvre nationale

- Accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et juste : suivi des progrès réalisés en matière de transition énergétique, partage des meilleures pratiques et coordination des efforts régionaux et nationaux
 - Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique : assurer la coordination et rendre compte de la mise en œuvre et des efforts communs et identifier les obstacles à surmonter en se concentrant sur les piliers du document du Neuvième Sommet
 - Programme régional pour la transformation numérique : concentrer les efforts de suivi sur les piliers du document du Neuvième Sommet, en utilisant les mécanismes existants
-
- En plus de garantir la participation d'experts en la matière provenant des gouvernements du Sommet à toutes les réunions des groupes techniques *ad hoc*, il convient également de s'assurer de la participation d'experts des institutions concernées du Groupe de travail mixte sur les Sommets (GTCC) auxdites réunions, ainsi que l'intégration dans ces réunions des recommandations des parties prenantes.
 - Les groupes techniques *ad hoc* feront rapport au GRIC qui, à son tour, donnera des orientations aux groupes techniques et se chargera de superviser et de faire avancer la mise en œuvre du Sommet.
 - Après la tenue des réunions finales des groupes techniques *ad hoc*, à l'exception du groupe technique *ad hoc* sur la santé et la résilience, les co-présidents des groupes et la présidence du GRIC prépareront des rapports, avec l'aide du Secrétariat aux Sommets, pour examen par les ministres des Affaires étrangères.
 - Le format (virtuel ou en personne) et le lieu des réunions de négociation et des réunions du GRIC peuvent varier en fonction de la logistique et du besoin de veiller à la santé et à la sécurité des délégations.
 - Les réunions des groupes techniques *ad hoc* seront menées en anglais et en espagnol avec le soutien du Secrétariat aux Sommets et les documents qui en résulteront seront traduits dans ces deux langues.
 - Le président recommande d'utiliser le formulaire standard pour la présentation d'informations sur les bonnes pratiques ([lien](#)) adopté par la sixième réunion ordinaire du GRIC de 2018 dans le cadre du mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l'Engagement de Lima pour identifier et présenter les bonnes pratiques associées aux mandats issus du Neuvième Sommet.
 - Lors des réunions publiques du GRIC, la présidence fournira l'espace nécessaire à la société civile, aux acteurs sociaux, au secteur privé (tel que le Dialogue des entreprises des Amériques), aux jeunes et à d'autres parties prenantes pour leur permettre de faire part de leurs recommandations quant aux résultats et au suivi du Sommet.
 - La présidence peut inviter les délégations à faire des commentaires et des propositions par écrit, à soumettre au plus tard 10 jours après la réunion du GRIC ou la réunion de négociation en question. Les délégations enverront leurs commentaires écrits aux adresses électroniques suivantes : gric@oas.org, mconte@oas.org, et WHA-SIRG@state.gov.

- La présidence s'efforce de faciliter un processus de mise en œuvre et de suivi constructif et collaboratif, dans l'optique d'identifier des points de consensus qui permettront de mettre en œuvre les mandats adoptés par nos dirigeants, de relever les défis auxquels notre continent est confronté et de répondre aux besoins des peuples des Amériques.
- Le Secrétariat aux Sommets continuera de fournir des services de secrétariat, un soutien et des conseils techniques à la présidence et aux États participants, selon les besoins, afin d'assurer le respect du calendrier et des actions proposés dans le présent document dans le cadre du processus de mise en œuvre du Neuvième Sommet, avec la participation des entités du GTCC et des autres parties prenantes du Sommet.